

COMITÉ D'ACCREDITATION DE CAPPA

Rapport annuel

2006-2007

Le Conseil d'accréditation a été créé en août 2006 et se compose des membres suivants :

Leslie A. Pal (présidente, mandat de trois ans)
Janice Cochrane (vice-présidente, mandat de trois ans)
Iain Gow (mandat d'un an – remplacé par Lucie Robillard le 1^{er} septembre 2007)
Mark Sproule-Jones (mandat de deux ans)
Allan Tupper (mandat de deux ans)

Réunions

Le Conseil a tenu trois réunions au cours de sa première année, toutes par téléconférence (22 août 2006, 21 septembre 2006 et 1^{er} décembre 2006) (les procès-verbaux sont joints à l'annexe A). Les principales décisions prises lors de ces réunions ont été les suivantes :

1. Procéder immédiatement à la prise de contact avec les membres éminents de la profession (praticiens et universitaires) afin de les inviter à se joindre au groupe de réviseurs (lettre jointe à l'annexe A). La lettre comprenait le mandat des comités d'agrément;
2. Créer un site web;
3. Contactez les écoles et les programmes d'administration publique et invitez-les à indiquer quand ils seraient prêts à se soumettre à un examen d'accréditation.

Évaluateurs

Le conseil d'administration a décidé de dresser une liste interne d'évaluateurs potentiels (y compris des universitaires et des praticiens, car chaque comité d'accréditation doit compter des représentants des deux communautés), puis de les contacter pour savoir s'ils accepteraient de participer. Sur les 30 personnes que nous avons finalement contactées, 16 ont répondu par l'affirmative (voir annexe B). Comme nous savons que nous n'aurons au maximum qu'un seul programme à évaluer la première année, l'élargissement du bassin n'a pas été considéré comme une priorité. Cependant, avec pas moins de sept évaluations prévues pour les deux prochaines années, nous redoublerons d'efforts pour attirer davantage de collègues comme évaluateurs potentiels.

Écoles/Calendrier des examens

L'annexe C contient la liste des écoles membres de CAPPA et le calendrier des évaluations tel qu'il se présentait au 1^{er} août 2007. L'École de politique publique et d'administration de Carleton a accepté d'être le premier programme à demander l'accréditation. Le processus a débuté cet été et le comité d'accréditation (présidé par Peter Aucoin et composé de Cynthia Whitlock et Réjean Landry) devrait rendre son rapport au début de l'automne.

Le calendrier des évaluations (qui doit toutefois être confirmé par des dates définitives)

est le suivant :

2008

Dalhousie

Université de Guelph/Université McMaster (probablement en 2009)

Université d'Ottawa

Université Ryerson

Université de Winnipeg

2009

Université Simon Fraser de Victoria

Comme l'examen de Carleton n'est pas encore terminé, il est difficile de se prononcer sur le temps que prendra l'examen pour l'école candidate ou pour le comité d'examen.

Dépenses et recettes (1^{er} août 2006 – 1^{er} août 2007)

Dépenses	
Soutien administratif	960
Téléconférences	47,38
Total des dépenses	1 007,38
Recettes	
Frais d'accréditation (Carleton)	2 000

Carleton a initialement pris en charge les frais administratifs, mais ceux-ci nous ont été remboursés dès que nous avons reçu les frais d'accréditation. Heureusement, la personne qui occupait ce poste est disposée à continuer, mais maintenant que les activités de démarrage ont été entreprises, ce poste budgétaire devrait être considérablement réduit. Les dépenses liées à la participation du président du conseil d'administration à l'IPAC vont plus ou moins effacer le « surplus » apparent, mais si nous obtenons trois ou quatre accréditations au cours de l'année à venir, le conseil d'administration devrait se trouver dans une situation financière stable.

Plans et priorités pour 2007-2008

1. Établir la liste des évaluateurs.
2. Recontacter toutes les écoles classées dans la catégorie « en attente » et voir si elles sont désormais prêtes à s'engager sur une date précise.
3. Confirmer auprès des écoles qui ont proposé de se soumettre à l'accréditation en 2008, confirmer les dates et nommer les comités d'évaluation.

ANNEXE A

Procès-verbal du 22 août 2006

Procès-verbal du 21 septembre 2006

Procès-verbal de décembre 2006

Lettre aux évaluateurs

Procès-verbal du conseil d'accréditation de CAPPA

1^{ère} réunion

22 août 2006

Présents :

Leslie A. Pal (présidente), Janice Cochrane, Iain Gow, Mark Sproule-Jones, Allan Tupper

[La réunion s'est tenue par conférence téléphonique]

1. Mandat des membres du conseil d'administration

Il a été convenu que les membres du conseil d'administration auraient les mandats suivants :

Leslie Pal : 3 ans

Janice Cochrane : 3 ans

Iain Gow : 1 an

Mark Sproule-Jones : 2 ans

Allan Tupper : 2 ans

2. Groupe de réviseurs

Il a été convenu que les membres du conseil d'administration soumettraient chacun une liste restreinte de noms d'universitaires et de praticiens avant le 5 septembre 2006. La liste serait compilée et examinée. Les personnes sélectionnées comme réviseurs potentiels seraient contactées par le président afin de savoir si elles étaient disposées à accepter cette fonction.

3. Prochaines étapes

Une fois le groupe d'évaluateurs constitué, une lettre sera rédigée à l'intention des programmes afin d'inviter les candidats à l'accréditation, si possible avant la fin du mois de septembre.

Procès-verbal du conseil d'accréditation de CAPPA

2^e réunion

21 septembre 2006

Présents :

Leslie A. Pal (présidente), Janice Cochrane (vice-présidente), Mark Sproule-Jones, Allan Tupper et Iain Gow

[La réunion s'est tenue par conférence téléphonique]

1. Le procès-verbal de la réunion du 22 août a été adopté.
2. Il a été décidé que le quorum pour le conseil serait de quatre membres.
3. La liste préliminaire des évaluateurs potentiels a été examinée. Des suggestions ont été faites et une nouvelle liste devait être diffusée par le président pour commentaires ultérieurs. Compte tenu du nombre limité d'évaluations que le conseil d'administration sera en mesure de lancer et de superviser au cours de l'année à venir, et des délais impartis aux programmes qui demandent l'accréditation, il a été décidé de commencer avec une liste limitée d'évaluateurs, afin d'éviter qu'une personne ait accepté de participer et ne soit jamais sollicitée. Il a également été suggéré de demander aux évaluateurs d'être disponibles pour une période limitée.
4. Mark Sproule-Jones doit préparer un texte définissant le mandat des évaluateurs.
5. Les projets de lettres d'invitation du président aux évaluateurs potentiels et aux écoles intéressées ont été examinés, et de nouvelles versions seront diffusées par le président.
6. Le président doit faire rapport sur la disponibilité de l'aide administrative offerte par l'école Carleton.

Soumis respectueusement.

Iain Gow

Procès-verbal de la réunion du comité d'accréditation de CAPPA

3^e réunion
1^{er} décembre 2006

Présents :

Leslie A. Pal (président), Janice Cochrane (vice-présidente), Mark Sproule-Jones, Allan Tupper et Iain Gow
[La réunion s'est tenue par conférence téléphonique]

Procès-verbal rédigé par Loretta Campbell : secrétaire administrative du comité

- **Procès-verbal** : Le procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2006 a été adopté. Il sera envoyé à Sue Rosenthal afin qu'elle le publie sur le site Web de CAPPA.

- **Site Web**

Le site Web est opérationnel. D'autres possibilités de publication de contenu et de matériel seront examinées régulièrement. Le procès-verbal du comité d'accréditation sera publié.

- **Progrès réalisés à ce jour**

Évaluateurs : à ce jour, dix universitaires et trois praticiens se sont proposés et ont accepté d'être évaluateurs. Une communication de suivi sera envoyée prochainement aux évaluateurs potentiels.

Écoles : trois écoles ont été identifiées à ce jour ; une communication de suivi sera envoyée prochainement aux écoles.

- **Symposium de CAPPA**

Un rapport sur le processus d'accréditation sera présenté par le président du comité d'accréditation, Les Pal, lors du symposium de la CAPP, le 8 décembre 2006. (Ottawa, ON)

- **Prochaine réunion** : date à confirmer.

LETTRE AUX EXAMINATEURS

Date

Cher X,

Je vous écris au nom du Conseil d'agrément de l'Association canadienne des programmes en administration publique (ACAPP) pour vous demander si vous accepteriez de devenir membre d'un groupe d'évaluateurs potentiels de programmes. Le Conseil a été créé en août 2006 afin de superviser les évaluations d'accréditation des programmes de maîtrise en administration publique au Canada. Il est composé de moi-même en tant que président, de Mme Janice Cochrane (vice-présidente), du professeur Iain Gow, du professeur Mark Sproule-Jones et du professeur Allan Tupper.

Votre nom a été proposé comme membre potentiel d'un premier groupe d'une trentaine d'évaluateurs que nous souhaitons mettre en place au cours du mois prochain.

CAPPA est l'association des programmes universitaires canadiens (de premier cycle et de deuxième cycle) en administration publique, et le processus d'accréditation a récemment été adopté afin de garantir les normes les plus élevées dans ce domaine. Environ deux à trois évaluations d'accréditation seront menées chaque année par des équipes d'évaluateurs éminents (deux universitaires et un praticien). Compte tenu des ressources limitées, il n'y aura pas de visites sur place, mais des téléconférences seront probablement utilisées. L'évaluation sera fondée sur les critères proposés par les écoles elles-mêmes, et les évaluateurs rendront compte de la manière dont les programmes répondent à ces critères et pourront proposer des améliorations. À terme, cela rendra un grand service aux communautés universitaires et professionnelles, en garantissant que le Canada respecte les normes les plus élevées en matière d'enseignement, de recherche et de pratique dans le domaine de l'administration publique.

J'ai joint les principes d'accréditation adoptés par CAPPA plus tôt cette année. Ils indiquent la nature des évaluations, et de plus amples informations sont disponibles sur le site web de CAPPA : www.cappa.ca/accreditation/accreditation.html . J'ai également joint le mandat générique des évaluateurs.

Je tiens à souligner qu'à ce stade, nous vous invitons simplement à rejoindre le groupe d'évaluateurs, sans que cela implique nécessairement que vous participiez à une évaluation cette année. Si vous avez été contacté et que vous n'êtes pas en mesure de participer à une équipe d'évaluation, nous espérons simplement que vous serez disponible à un autre moment dans le futur. Nous prévoyons de mener au maximum trois évaluations avant août 2007, ce qui signifie que nous contacterons au maximum neuf évaluateurs.

J'espère que vous considérerez sérieusement notre invitation. Si vous acceptez, je vous demanderai de m'envoyer une notification officielle à cet effet, accompagnée d'un CV et d'une biographie de 100 mots qui sera publiée sur le site web de CAPPA. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

Cordialement,

Leslie A. Pal
Présidente

MANDAT DES COMITÉS D'ACCREDITATION

1. Le processus d'accréditation est régi par les Principes d'accréditation adoptés par CAPPA en 2006 et le rapport final du groupe de travail de CAPPA (janvier 2006). L'accréditation est fondée sur la mission. Les programmes sont évalués en fonction de leur capacité à atteindre les objectifs fixés dans leur mission, et doivent expliquer et justifier la pertinence de ces objectifs.
2. Le Conseil d'accréditation de CAPPA tient à jour une liste d'évaluateurs hautement qualifiés parmi lesquels il sélectionne des comités de trois membres (deux membres universitaires et un praticien expérimenté) chargés d'évaluer les programmes de maîtrise des universités canadiennes. Un membre du comité d'accréditation est invité par le Conseil à présider le panel. Le comité d'accréditation examine le programme en question, évalue sa qualité et conseille le Conseil sur l'accréditation.
3. Le président du Conseil d'accréditation doit, après consultation, obtenir l'accord de l'unité universitaire ou collégiale participante pour l'évaluation de son programme de maîtrise particulier et demander et recevoir toute la documentation de cette unité.
4. Le président transmettra au comité d'accréditation tous les documents pertinents et communiquera les noms des membres du comité d'accréditation au directeur du programme évalué.
5. Les programmes qui souhaitent obtenir l'accréditation fourniront des documents tels que des énoncés de mission écrits ou leurs équivalents, des listes des enseignants et de leurs titres de compétences, des documents relatifs aux programmes d'études et tout autre document que le Conseil pourrait demander à la lumière de ses principes et pratiques.
6. Le comité d'accréditation examinera ces documents, procédera aux consultations nécessaires et parviendra à un accord sur son évaluation. Le Comité peut demander d'autres informations si nécessaire.
7. Le président du comité d'accréditation transmettra un rapport au conseil, avec copie au directeur de l'unité évaluée, dans les 20 jours suivant la réception des documents.
8. L'unité proposant le programme évalué sera invitée à commenter le rapport d'accréditation avant que le Conseil ne formule ses recommandations.
9. Le Conseil publiera les résultats de l'accréditation sur le site web de CAPPA.
10. Les programmes qui souhaitent faire appel des résultats de l'accréditation peuvent le faire par le biais d'un processus qui fait appel à un nouveau comité d'évaluateurs.

PRINCIPES D'ACCREDITATION

1. L'accréditation est basée sur la mission. Les programmes seront évalués en fonction de leur capacité à atteindre les objectifs fixés dans leur mission, et devront expliquer et justifier la pertinence de ces objectifs.
2. L'accréditation est accessible aux programmes de niveau master en administration publique et en politique publique qui sont membres de CAPPA et qui délivrent des diplômes, des certificats ou d'autres qualifications reconnues.
3. L'accréditation est valable pendant sept ans. Le cycle d'accréditation est lié autant que possible, à la discrétion de l'école ou du programme, aux évaluations périodiques obligatoires menées par les organismes d'évaluation provinciaux ou universitaires.
4. Le processus d'accréditation de CAPPA utilise, dans la mesure du possible, les informations fournies par les écoles et les programmes pour d'autres processus d'évaluation de la qualité, tels que ceux menés au sein de l'université ou par des organismes provinciaux.
5. Les informations relatives à l'accréditation sont publiées sur une page dédiée qui sera créée sur le site web de CAPPA. Les écoles qui ne souhaitent pas être accréditées par CAPPA sont autorisées à publier les résultats des processus d'évaluation de la qualité auxquels elles ont récemment été soumises, ainsi qu'à fournir de brèves déclarations expliquant les raisons pour lesquelles elles ne souhaitent pas passer par le processus de CAPPA.
6. Le processus d'accréditation est supervisé par un comité d'accréditation composé de cinq personnes, dont les membres sont choisis par le conseil d'administration de CAPPA. Le comité d'accréditation fonctionne de manière indépendante de CAPPA. Il établit les règles du processus, choisit des comités de trois personnes (comprenant normalement deux universitaires et un praticien) pour chaque programme soumis à l'accréditation, tranche les conflits d'intérêts potentiels, prend des décisions sur les recommandations des comités d'examen et rend compte chaque année au conseil d'administration de CAPPA.
7. Le processus d'accréditation est mené de la manière la plus économique possible. Les courriels, les conférences téléphoniques et les vidéoconférences sont préférés aux réunions en personne. Si le président du comité d'accréditation peut recevoir une allocation pendant les années où le processus est mis en place, les membres du comité d'accréditation et des équipes d'évaluation ne reçoivent généralement pas d'honoraires.
8. Une fois stabilisé, le processus d'accréditation s'autofinance grâce aux cotisations versées à CAPPA par les programmes professionnels de niveau universitaire et aux frais facturés aux programmes l'année où ils sont évalués. Le CSPA a été sollicité pour fournir un financement de démarrage pour le processus.
9. Le cadre et le processus d'accréditation font l'objet d'un examen régulier par CAPPA et peuvent être adaptés à mesure que CAPPA tire des enseignements du processus et que les besoins éducatifs et professionnels évoluent. Le cadre d'évaluation est explicitement basé sur la mission plutôt que sur des normes, mais il est suffisamment souple pour que des normes spécifiques puissent être introduites au fil du temps si les membres de CAPPA le souhaitent.

ANNEXE B

Liste des évaluateurs

Nom
ACADÉMIQUE
Aucoin, Peter (Dalhousie)
Baar, Carl (émérite, Brock)
Banting, Keith (Queen's)
Dufour, Carolyn (York)
Dutil, Patrice (Ryerson)
Greene, Ian (York)
Johns, Carolyn (Ryerson)
Lachapelle, Guy, (Concordia)
Landry, Rejean (Laval)
Morin, Danielle (Université de Montréal)
Pross, Paul (émérite, Dalhousie)
Young, Bob (Western)
PRATICIENS
Davies, Bryan (président de la Société d'assurance-dépôts du Canada)
Pakalnis, Vic (gouvernement de l'Ontario)
Rogers, Judith (Conférence du Canada)
Whitaker, Cynthia (Literacy BC)

ANNEXE C

Écoles/Horaire

École	Réponse
Université de Colombie-Britannique Département de sciences politiques Institut de recherche asiatique - Maîtrise ès arts (études politiques Asie-Pacifique)	En attente
Université Brock Département de sciences politiques	En attente
Université Carleton École de politique publique et d'administration	2007 (en cours)
Université Concordia Maîtrise en politique publique et administration	En attente
Université Dalhousie École d'administration publique	2008
Université de Guelph Science politique	En attente
Programme collaboratif en politique publique et administration publique de l'Université de Guelph et de l'Université McMaster	2008-2009
Université Laval, Département des sciences politiques	En attente
Université du Manitoba/Université de Winnipeg Programme MPA	En attente
Université de Moncton Département d'administration publique	En attente
Université d'Ottawa Département de science politique	En attente (potentiellement 2008)
Université du Québec École nationale d'administration publique (ENAP)	En attente (pas de réponse)
Université Queen's École des hautes études en politique publique	En attente
Université de Regina Maîtrise en administration publique	En attente
Université Ryerson Maîtrise en politique publique et administration publique	2008
Université Simon Fraser Maîtrise en politique publique	En attente (probablement 2009/10)
Université de Victoria École d'administration publique	En attente (probablement 2008)
Université de Western Ontario Maîtrise en administration publique dans le domaine des collectivités locales	En attente
Université de Winnipeg Département de sciences politiques	2008
Université York École de gestion Schulich	En attente